COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 FEVRIER 2017

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **20/02/2017**, en session ordinaire, pour le **Lundi 27 Février 2017**, à **20h00** les membres composant le conseil municipal, avec pour

ORDRE DU JOUR:

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du précédent compte rendu de conseil
- 3- Adoption du compte administratif 2016 des 6 communes déléguées et budgets annexes
- 4- Approbation du compte de gestion 2016 des 6 communes déléguées et budgets annexes
- 5- Affectation du résultat 2016
- 6- Débat d'orientation budgétaire
- 7- Délibération autorisant le Maire à demander des subventions
- 8- Election des membres du CCAS
- 9- Proposition de 24 noms de commissaires pour la CCID (Commission Communale des Impôts directs)
- 10- Informations et questions diverses.

Etaient présents: M. FIOCCA Didier, Maire, Mmes: BOULET Edith, BROSSE Hélène, CAFFIER Véronique, DAMIRON Claire, DESPIERRES Sylvie, DUHAMEL Colette, FOUASNON Bernadette, GENTNER Colette, GISSELBRECHT Roselyne, LARSONNEAU Nicole, LE CROART Cécile, LEQUEFFRINEC Martine, LIGOT Raymonde, OBISSIER Hélène, VINCENT Catherine, MM: ANDRIEUX Frédéric, BEAUFILS Philippe, BERNETIERE Patrick, BOBLET Bernard, BOULAY David, CALOMNE Michel, CARRE Philippe, CHEMIN Daniel, CHOPIN Dominique, DUFOUR Jean-Claude, ESNAULT Dominique, GAUTRET Jôel, GOETZ Jean-Marie, GONSARD Alain, HEROUIN Michel, JACOB Jean-Pierre, LEPAGE Alain, LYON Christian, MAUNY Jean-Pierre, OLIVE Jean-Luc, PEZARD Jean, PEZARD Matthieu, SUZANNE Guy, TESSE Jean-Claude, THIBAULT François, VANDEN ABEELE Gérard, VINCENT Philippe, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : CHAUMIER Nathalie à Mme DESPIERRES Sylvie, GOHIER BOUVET Stéphanie à M. CHOPIN Dominique, PELOUIN Sabrina à M. JACOB Jean-Pierre, MM : BASTEROT Bernard à Mme LE CROART Cécile, BELLANGER Serge à M. ANDRIEUX Frédéric, BROSSE Daniel à M. CHEMIN Daniel, CAFFIER Sylvain à Mme CAFFIER Véronique, DAS NEVES PINTO João à M. BOULAY David

Absent(s): Mmes: CENIER Anne-Lise, CHOPIN Fabienne, DROUIN Pascale, HUET Odile, JULLIOT-ROUSSEAU Adeline, MM: CABARET Guillaume, COTREUIL Sébastien, DE LEERSNYDER Jean-Marc, DELAUNAY Charles, DROUET Mickaël, DULYS François, FOURMY Jean-Luc, RAGOUIN Nathaniel

Cécile LE CROART a été nommée secrétaire de séeance.

La séance a été publique.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, le Conseil Municipal a délibéré de la manière suivante :

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU <u>DE CONSEIL</u>

Le Conseil Municipal du 16 janvier 2017 a été aprrouvé à l'unanimité.

<u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DES 6 COMMUNES DELEGUEES ET</u> BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, en présence de Monsieur Marc LE MOIGNE, Trésorier à Bellême, approuve sans observations ni réserves les comptes administratifs 2016 des 6 communes déléguées : - Commune Historique de Le Gué de la Chaîne

- Commune Historique de La Perrière
- Commune Historique de Sérigny
- Commune Historique de Saint Ouen de la Cour
- Commune Historique d'Eperrais
- Commune Historique d'Origny-le-Butin

et des budgets annexes :

- CCAS de Le Gué de la Chaîne
- CCAS de Saint Ouen de la Cour
- Lotissement "Les Galeries" Tranche 1 Le Gué de la Chaîne
- Lotissement "Les Galeries" Tranche 2 Le Gué de la Chaîne
- Nouveau lotissement "Les Galeries" 7 lots Le Gué de la Chaîne
- Budget Laboratoire Boulangerie de Le Gué de la Chaîne
- Lotissement "Les Brèches Pailles" de Sérigny
- Assainissement La Perrière

tous identiques aux comptes de gestion 2016.

<u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DES 6 COMMUNES DELEGUEES ET</u> BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal:

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes de gestion de l'exercice 2016

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
 - 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
- déclare que les comptes de gestions des 6 communes déléguées et des budgets annnexes dressés, pour l'exercice 2016 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.

AFFECTATION DE RESULTAT 2016 DES 6 COMMUNES DELEGUEES AU BUDGET DE BELFORET-EN-PERCHE 2017

Après s'être fait présenter budget et décisions modificatives de l'année 2016. Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'année 2016 des 6 communes

déléquées.

Le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat comme suit :

Total excedent de fonctionnement 2016 des 6 communes : 485 169,22 €

Total déficit d'investissement et Restes à Réaliser à financer : 182 332,98€

soit 302 836,24 € (485 169,22 €-182 332,98€) d'exédent de fonctionnment à reporter en 2017.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal accepte la liste présentée ci-dessous par le Maire :

1° SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dans cette section, le résultat de l'exercice 2016 fait apparaître un excédent de 485 169.00 €, les dépenses 2016 s'étant élevées à : 806 284.00 € pour des recettes de : 1 011 023.00 € Les charges de personnel (012) elles devraient stagner (malgré une augmentation des charges + augmentation de 0.9% du SMIC compensée par le départ en retraite de Françoise, 10 heures semaine ;

En recettes:

Les taux de la fiscalité identique à 2016 il faudra tenir compte de l'effet lissage des taux Majoration des dotations de 5 % Loyers + divers, location de salle et gîte

2° SECTION D'INVESTISSEMENT

Des restes à réaliser pour un montant de : 28 290 € (Dépenses 42 868 € - recettes 14 578 € = 28 290 €)

Investissements 2017 prévus en attente de chiffrage :

- Parking cimetière Le Gué
- Bornes incendie Le gué +Sérigny + La Perrière
- Logement + gîte 1 fenêtre La Perrière
- Assainissement, Réseau Pluvial Origny le butin et Serigny
- Eclairage public Sérigny + La Perriere 1 candélabre
- Abribus Serigny
- Terrain lotissement Sérigny
- Agrandissement et cimetière Sérigny
- Mur et curage lavoir Serigny
- Barrières Serigny + Le Gué + La Perrière
- Bicouche Eperrais + Saint Ouen, Sérigny
- Fenêtres mairie Le Gué
- Jeux pour enfants et but Le Gué
- Passages Handicapés Le Gué
- Electrification des cloches de ST Ouen

<u>AUTORISATION DE DEMANDER LES SUBVENTIONS DETR - FAL -RESERVE</u> PARLEMENTAIRE POUR LES INVESTISSEMENTS

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions pour les investissements suivants :

Parking cimetière Le Gué : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Bornes incendie Le gué +Sérigny + La Perrière : DETR

Abribus Serigny: FAL (Fonds d'Action Locale)

Passages Handicapés Le Gué: FAL

Jeux pour enfants et but Le Gué : RESERVE PARLEMENTAIRE

Electrification des cloches de ST Ouen : RESERVE PARLEMENTAIRE

PROPOSITION DE 24 NOMS DE COMMISSAIRES POUR LA C.C.I.D. DE BELFORÊT-EN-PERCHE

Suite à l'arrêté de création de la commune nouvelle de Belforêt-en-Perche, les commissions communales des Impôts directs des communes historiques ne sont plus, il convient donc d'etablir une nouvelle liste.

Le conseil municipal propose une liste de 24 noms à la Direction Départementale des Finances Publiques afin que la liste des membres de la C.C.I.D. de Belforêt-en-Perche soit établie. La liste des membres arrêtée par la DDFIP vous sera communiquée dès réception.

NOMINATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU C.C.A.S. (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Suite à la création de la commune nouvelle de Belforêt-en-Perche, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) des communes déléguées ne sont plus, il convient donc de désigner des nouveaux membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a élu comme membres du conseil municipal au C.C.A.S. :

- M. Didier FIOCCA, Président,
- Mme Hélène OBISSIER
- M. Michel HEROUIN
- Mme Colette DUHAMEL
- Mme Martine LEQUEFFRINEC
- Mme Roselyne GISSELBRECHT
- Mme Catherine VINCENT
- M. Jean-Claude DUFOUR

et fixe le nombre des membres du conseil d'administration à 6.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par arrêté du Maire et sont :

- Mme Lydie BOULAY
- Mme Marie-Claire FLOTTÉ
- Mme Véronique PELLETIER
- Mme Colette CHABLE
- Mme Réjane ALLAIN
- Mme Evelyne ROUSSEL

Informations et Questions diverses :

- Achat d'un véhicule en remplacement du camion de Serigny